

L'insertion professionnelle des lycéens s'améliore

Insertion dans la vie active des lycéens (Iva 2011) issus des lycées d'enseignement général et technologique et lycées professionnels publics et privés sous et hors contrat de l'Éducation nationale.

emploi formation insertion
Franche-Comté



À la rentrée scolaire 2009-2010, 30 000 élèves étaient scolarisés dans les classes du second cycle technologique et professionnel ou dans les sections de technicien supérieur des établissements du second degré de l'académie de Besançon. Parmi eux, 3 750 jeunes, diplômés ou non, ont quitté leur établissement en cours ou en fin d'année scolaire pour entrer dans la vie active.

En 2011, l'insertion professionnelle de ces jeunes s'améliore sensiblement. En effet, le taux d'emploi¹ est de 59 % contre 54 % en 2010. Malgré cette progression du taux d'emploi, la précarisation des emplois se poursuit et concerne désormais deux tiers des jeunes actifs. Les filles ont toujours un peu plus de difficultés à s'insérer que les garçons. Le niveau et le domaine de la formation suivie restent également discriminants.

Les résultats de l'enquête Iva des lycéens des établissements publics et privés sous et hors contrat de l'Éducation nationale, basés sur des réponses pondérées, ne sont pas comparables aux résultats de l'enquête sur l'Insertion dans la vie active des lycéens agricoles (SEEA - Point sur n° 69), basés sur des réponses non pondérées.

Les résultats sont cependant comparables aux données de l'enquête IPA (Insertion dans la vie active des apprentis - Point sur n° 70) qui interroge les apprentis, quelle que soit l'année de leur cursus de formation. La constitution de séries de données franc-comtoises pour Iva Éducation nationale est possible à compter de 2010, année depuis laquelle toutes les années de formation sont enquêtées. Auparavant, le champ de l'enquête correspondait uniquement aux classes terminales.

¹ Taux d'emploi : nombre de jeunes en emploi / nombre de jeunes en emploi, en stage et sans emploi mais à la recherche d'un emploi. Les inactifs sont exclus du calcul.

Diminution du nombre de sortants

À la rentrée scolaire 2009-2010, 30 000 élèves étaient scolarisés dans les classes du second cycle technologique et professionnel ou dans les sections de technicien supérieur des établissements du second degré de l'académie de Besançon¹. Avec 600 élèves de moins par rapport à la rentrée précédente, ces effectifs diminuent de 2 %. Parmi eux, 3 750 jeunes, diplômés ou non, ont quitté leur établissement en cours ou en fin d'année scolaire pour entrer dans la vie active.

Parmi les sortants, 6 % sont âgés de moins de 18 ans, 87 % ont entre 18 et 23 ans et 7 % ont plus de 23 ans. Comme parmi l'ensemble des jeunes scolarisés, 48 % des sortants sont des femmes. Par ailleurs, sept jeunes sur dix sortent avec un niveau de formation IV ou V et un quart quitte le système éducatif avec un niveau II ou III. Peu de jeunes sortent donc avant l'année terminale d'une formation de niveau V.

Répartition des sortants selon le niveau de formation et part des femmes

	Enquête 2010		Enquête 2011		Part des femmes %
	Effectif	%	Effectifs	%	
Niveaux II et III	1 007	25	979	26	52
Niveau IV	1 324	32	1 283	34	46
Niveau V	1 580	38	1 368	37	49
Niveau V bis	216	5	123	3	42
Ensemble	4 127	100	3 753	100	48

Sources : Enquêtes Iva 2010 - 2011

Trois jeunes sur cinq ont quitté leur formation en ayant obtenu le diplôme qu'ils préparaient. Cette proportion est inférieure à celle observée l'année précédente puisque la part des sortants diplômés atteignait 64 %. Paradoxalement, c'est parmi les jeunes en emploi que la part des sortants ayant obtenu leur diplôme diminue le plus fortement, passant de 74 % à 67 %.

Le niveau de formation indiqué est le niveau du jeune pendant l'année scolaire 2009-2010, hors diplômes acquis antérieurement :

NIVEAU V BIS

Sorties de 3^e générale et des classes du second cycle court avant l'année terminale.

NIVEAU V

Sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale.

NIVEAU IV

Sorties des classes terminales du second cycle long et abandons des scolarisations post-Bac avant d'atteindre le niveau III.

NIVEAU III

Sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales...).

NIVEAUX II ET I

Sorties avec un diplôme de niveau Bac + 3 ans ou supérieur.

L'acquisition d'un niveau de formation ne signifie pas obligatoirement l'obtention du diplôme visé :

l'abandon en dernière année de CAP ou BEP donne un niveau V alors que l'abandon avant l'année terminale de CAP ou BEP conduit à un niveau V bis.

¹Établissement sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale

Hausse du taux d'emploi

En 2011, l'insertion professionnelle des jeunes s'améliore sensiblement : 53 % des jeunes sortis du système éducatif travaillent contre 49 % en 2010. Ainsi le taux d'emploi¹ des jeunes atteint 59 % contre 54 % un an avant. Parallèlement, la part des demandeurs d'emploi diminue dans des proportions identiques et s'établit à 33 %. Dans le même temps, un jeune sur dix est inactif.

Répartition des sortants selon leur situation au moment de l'enquête

	Enquête 2010 Effectifs	%	Enquête 2011 Effectifs	%
Actifs	3 755	91	3 367	90
En emploi	2 006	54	1 980	59
Demandeurs d'emploi	1 545	41	1 235	37
En stage de formation	204	5	152	4
Inactifs	372	9	386	10
Ensemble	4 127	100	3 753	100

Sources : Enquêtes Iva 2010 - 2011

Quatre jeunes sur cinq ont trouvé un emploi dans la région

Parmi les jeunes en emploi au 1^{er} février 2011, 78 % travaillent en Franche-Comté (contre 72 % l'année précédente). Ils sont 18 % à avoir été embauchés dans une autre région - principalement en Rhône-Alpes et Bourgogne (respectivement 6 et 4 %) - et 4 % sont partis à l'étranger. Parmi ces derniers, neuf sur dix travaillent en Suisse.

Il existe des différences marquées de taux d'emploi entre les hommes et les femmes : le taux d'emploi des hommes augmente de sept points en un an pour atteindre 62 % tandis que celui des femmes passe de 52 à 56 % entre 2010 et 2011.

Progression des emplois précaires pour les femmes

La progression du taux d'emploi s'accompagne d'une précarité² croissante. En 2011, un jeune actif occupé sur trois a un emploi stable³. Cette proportion est inférieure de 3 points à celle observée en 2010. Cette diminution est essentiellement due à la baisse des embauches en C_{DI} : en 2011, 28 % des jeunes actifs occupés sont en C_{DI} contre 30 % en 2010. Les autres emplois stables (fonctionnaires, indépendants, engagés dans l'armée...) représentent 5 % des emplois en 2011 soit un point de moins que l'année précédente.

Parallèlement, la part des jeunes ayant obtenu un C_{DD} atteint 34 % et celle des jeunes embauchés en intérim s'élève à 24 %. Le taux d'emploi en intérim connaît ainsi une très forte progression puisqu'il dépassait à peine 16 % en 2010. Quant aux contrats aidés, ils concernent 9 % des jeunes en emploi, en baisse de 7 points en un an.

Cette précarisation des emplois touche essentiellement les femmes. En 2011, 29 % des femmes ont un emploi stable contre 34 % en 2010. Elles sont désormais 26 % à être embauchées en C_{DI}. Pour les hommes, la part des emplois pérennes s'élève à 36 % et reste identique à celle observée en 2010.

¹ **Taux d'emploi** : nombre de jeunes en emploi / nombre de jeunes en emploi, en stage et sans emploi mais à la recherche d'un emploi. Les inactifs sont exclus du calcul.

² **Contrats de travail précaires** : C_{DD}, contrats en intérim, contrats aidés (contrat de professionnalisation, contrat initiative emploi, contrat d'accompagnement dans l'emploi...), aides familial(e)s.

³ **Emploi stable** : C_{DI}, fonctionnaires ou agents publics, installés à leur compte, engagés dans l'armée.

Répartition des actifs en emploi selon le genre et le type de contrat



NOTE DE LECTURE

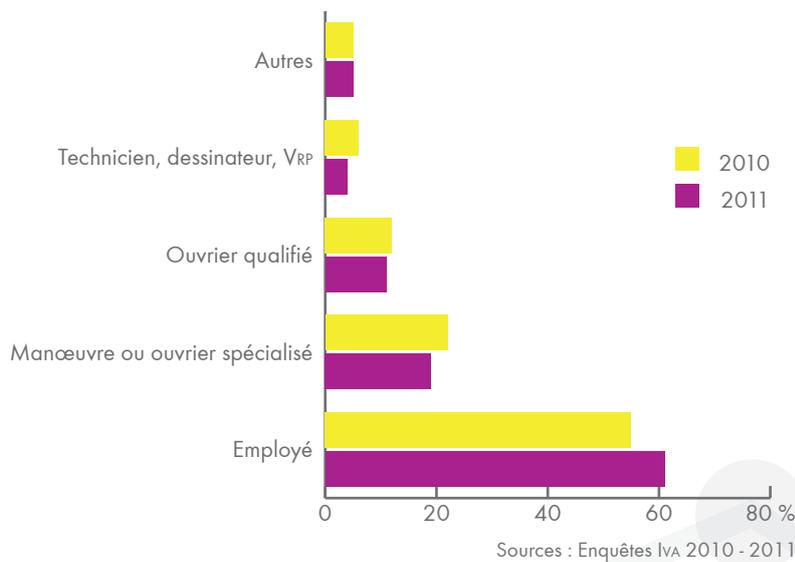
Parmi les garçons en emploi interrogés au 1^{er} février 2011 :

- 30 % sont en CDI,
- 26 % en CDD,
- 31 % en contrat d'intérim,
- 7 % en contrat aidé,
- 6 % autres (fonctionnaires, indépendants, engagés dans l'armée...)

Parmi les jeunes ayant trouvé un emploi, la majorité a été embauchée comme employé. Ainsi, trois jeunes actifs occupés sur cinq sont employés et un sur cinq est manœuvre ou ouvrier spécialisé. La répartition entre les différentes catégories professionnelles varie relativement peu entre 2010 et 2011 même si la part des employés s'accroît.

Les femmes sont surreprésentées parmi les employés et quatre femmes sur cinq occupent un emploi de ce type. À l'inverse, les emplois de manœuvre et d'ouvrier sont très largement occupés par des hommes.

Répartition des actifs en emploi selon les principales catégories socioprofessionnelles



NOTE DE LECTURE

Parmi les jeunes en emploi interrogés au 1^{er} février 2011 :

- 61 % sont employés,
- 19 % sont manœuvres ou ouvriers spécialisés,
- 11 % sont ouvriers qualifiés,
- 4 % sont techniciens, dessinateurs ou V RP,
- 5 % autres.

Une entrée dans la vie active favorisée par le niveau de diplôme

Les jeunes s'insèrent d'autant plus facilement sur le marché du travail que leur niveau de diplôme est élevé. Ainsi le taux d'emploi des jeunes issus de formations de niveaux II et III atteint 73 % tandis que celui des jeunes sortants d'une formation de niveau V peine à dépasser 44 %. Celui des jeunes de niveau IV augmente de 9 points en un an. À sexe et secteur de formation identiques, un jeune sortant d'une formation de niveau II ou III a 3,7 fois plus de chances d'être en emploi qu'un jeune de niveau V ou V bis. Ce rapport se réduit à 1,4 avec un jeune issu d'une formation de niveau IV.

Taux d'emploi selon le niveau de formation

	2010 %	2011 %
Niveaux II et III	72	73
Niveau IV	57	66
Niveau V	42	44
Niveau V bis	14	17
Ensemble	53	59

Sources : Enquêtes Iva 2010 - 2011

Le domaine de formation influe sur le taux d'emploi

Au-delà du niveau de diplôme, le domaine de la formation suivie influe sur le taux d'emploi. Ce dernier est en effet plus élevé pour les jeunes issus d'une formation du secteur de la production que d'une formation du secteur des services : les taux d'emploi s'élèvent, respectivement, à 61 % et 57 %. À sexe et niveau de formation identiques, un jeune ayant suivi une formation orientée production a ainsi 1,2 fois plus de chances de trouver un emploi à l'issue de sa scolarité qu'un jeune ayant suivi une formation spécialisée dans les services.

En février 2011, les formations en "génie civil, construction et bois" et "services aux personnes" sont celles qui offrent les taux d'emploi les plus élevés (respectivement 66 et 62 %). En revanche, l'insertion sur le marché du travail est plus difficile suite à une formation en "échanges et gestion" ou en "communication et information" (respectivement 56 et 57 %).

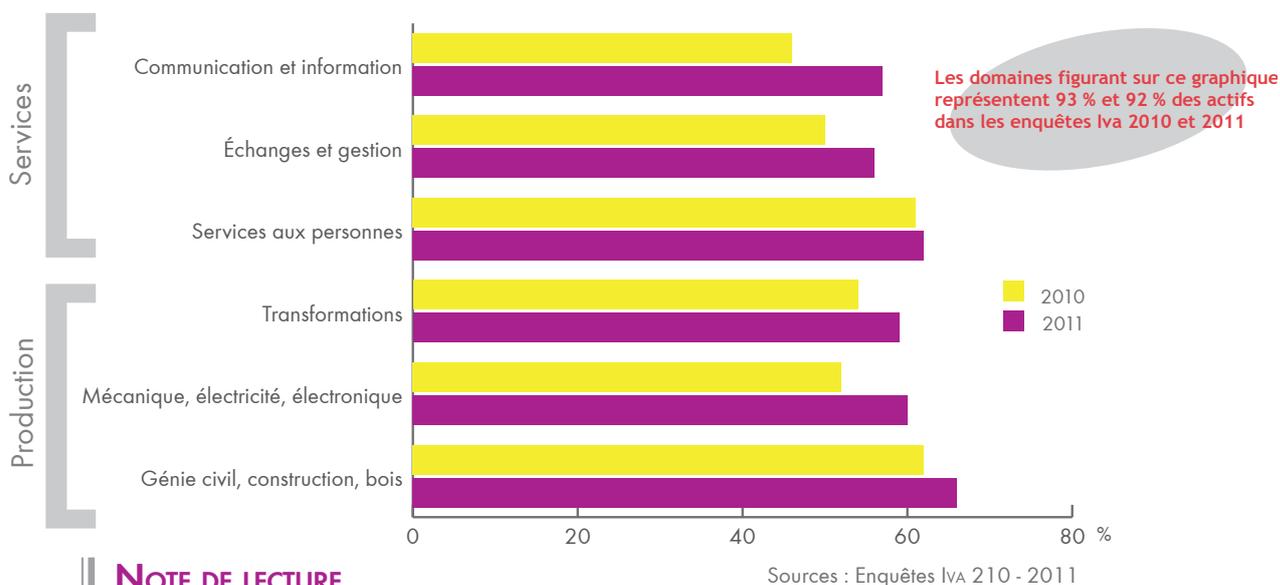
Nomenclature des spécialités de formation - Nsf

La nomenclature des spécialités de formation a été élaborée par le Conseil national de la formation statistique (CNIS) au début des années 90. Elle permet de couvrir l'ensemble des formations, tant initiales que continues, professionnelles ou non, quel qu'en soit le niveau.

Cette nomenclature comporte 4 niveaux hiérarchisés de classement :

- un niveau 4,
- un niveau 17 (domaines de spécialités),
- un niveau 100 (groupes de spécialités),
- un niveau 700.

Taux d'emploi selon les principaux domaines de formation



NOTE DE LECTURE

Le taux d'emploi en "génie civil, construction, bois" est de 66 % en 2011 contre 62 % en 2010.

Taux d'emploi selon le niveau et le domaine de formation

	Tous niveaux confondus %	Niveau III et plus %	Niveau IV %	Niveau V %	Niveau V bis %
Génie civil, construction, bois	66	78	82	53	ns
Services aux personnes	62	88	69	48	ns
Mécanique, électricité, électronique	60	66	69	49	ns
Transformation	59	ns	83	53	ns
Communication et information	57	61	62	38	-
Échanges et gestion	56	71	59	35	ns
Ensemble	59	73	66	44	17

Les domaines présentés dans ce tableau concentrent 92 % des actifs.
ns : non significatif

Sources : Enquêtes Iva 2010 - 2011

Le type d'emploi diffère selon le domaine de formation

La formation suivie a également une incidence sur le type d'emploi. Les jeunes issus de formations orientées "services" ont davantage de difficultés à trouver un emploi stable. Ils sont ainsi 30 % à avoir obtenu un emploi pérenne alors que cette proportion atteint 37 % pour les sortants ayant suivi une formation du domaine de la production. Cet écart s'est accentué par rapport à l'année précédente : en 2010, les emplois stables représentaient 35 % des emplois des jeunes sortis d'une formation "services", part inférieure de deux points seulement à celle des jeunes issus d'une formation "production".

À la sortie d'une formation dans le secteur de la production, un tiers des jeunes en emploi a été embauché en CDI et un autre tiers en intérim. Dans le domaine des services, les contrats à durée déterminée sont le mode de recrutement le plus fréquent et concernent 40 % des jeunes actifs.

Répartition des actifs en emploi selon le type de formation et le type de contrat

	Production		Services	
	2010	2011	2010	2011
	%	%	%	%
Cdi	31	32	31	26
CDD	26	26	36	40
Contrats d'intérim	24	31	11	19
Contrats aidés	13	6	18	11
Autres*	6	5	4	4

* Autres : fonctionnaires ou agents publics, aides familiaux, indépendants, engagés dans l'armée...

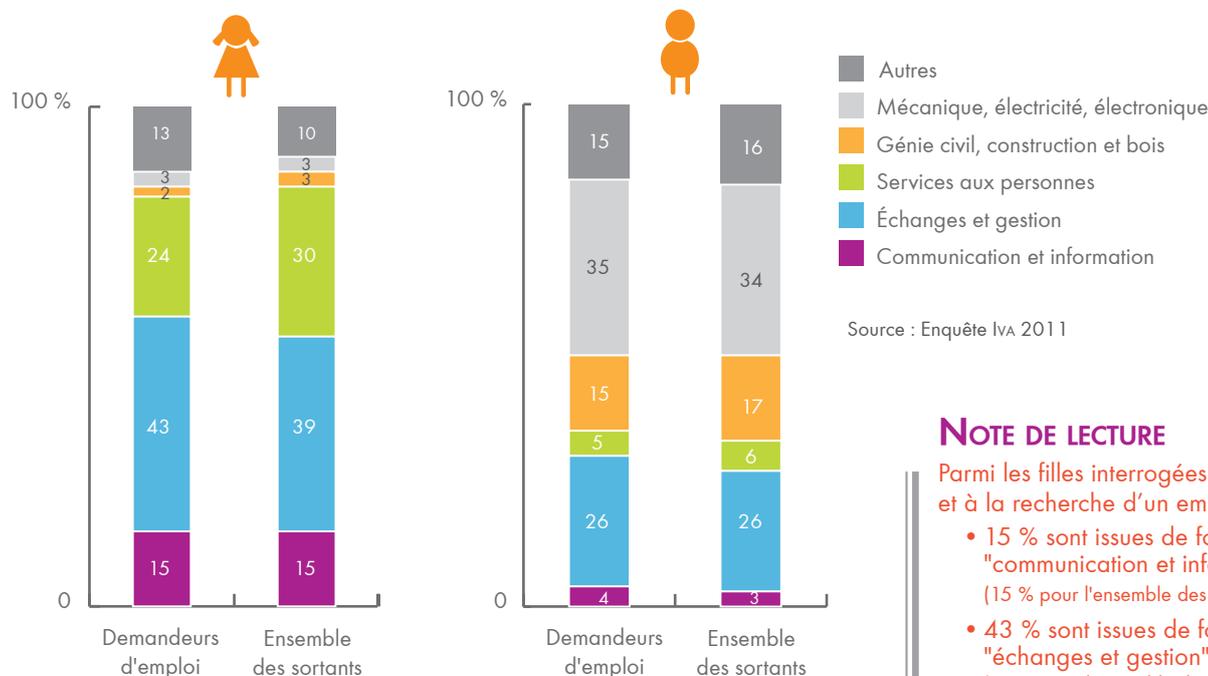
Sources : Enquêtes Iva 2010 - 2011

Davantage de demandeurs d'emploi à l'issue des formations du domaine des services

Trois jeunes à la recherche d'un emploi sur cinq sont issus de formations du domaine des services. Le domaine "échanges et gestion" concentre à lui seul plus d'un tiers des jeunes demandeurs d'emploi. Parallèlement, les domaines "génie civil, construction et bois" et "communication et information" représentent chacun à peine un dixième des jeunes en recherche d'emploi.

Comparé au nombre de jeunes issus des différentes formations, le domaine "services aux personnes" est sous-représenté parmi les jeunes demandeurs d'emploi. En effet, 20 % des jeunes interrogés ont suivi une formation dans ce domaine alors qu'ils représentent 16 % des demandeurs d'emploi. À l'inverse, les lycéens issus d'une formation "échanges et gestion" représentent 36 % des jeunes enquêtés mais 40 % des jeunes en recherche d'emploi.

Répartition des demandeurs d'emploi et de l'ensemble des sortants selon les principaux domaines de formation et le genre



NOTE DE LECTURE

Parmi les filles interrogées au 1^{er} février 2011 et à la recherche d'un emploi :

- 15 % sont issues de formations "communication et information", (15 % pour l'ensemble des sortants)
- 43 % sont issues de formations "échanges et gestion", (39 % pour l'ensemble des sortants)
- 24 % sont issues de formations "services aux personnes", (30 % pour l'ensemble des sortants)...

Les résultats présentés dans ce document concernent les sortants de toutes les années des formations de second cycle technologique et professionnel et de post-BAC des lycées de l'académie. Les jeunes en poursuite d'études ou en contrat d'apprentissage ne sont pas concernés.

L'enquête annuelle sur l'Insertion dans la vie active des lycéens (Iva) interroge les jeunes, diplômés ou non, qui sont sortis du dispositif de formation au cours ou à la fin de l'année scolaire précédente. Ainsi, elle permet de connaître la situation des jeunes vis-à-vis de l'emploi au 1^{er} février de l'année suivant la fin de leurs études.

Cette enquête est pilotée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale. Elle est réalisée auprès de l'ensemble des lycées publics et privés sous et hors contrat de l'académie.

Ainsi, 6 351 jeunes ont été interrogés par voie postale en février 2011 et les non répondants ont fait l'objet d'une relance téléphonique. Parmi les jeunes enquêtés, 4 670 jeunes ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 73,5 %. Parmi eux, 1 904 se trouvaient en poursuite d'études. Ils ont donc été écartés de l'analyse. Au final, 2 766 questionnaires ont été exploités.

Les réponses sont ensuite redressées pour respecter la structure des jeunes interrogés. En effet, le taux de réponse varie, entre autres, selon le genre (les femmes répondent davantage que les hommes) et le niveau de diplôme (plus le niveau de diplôme est élevé, plus le taux de réponse est important).

Après redressement, 3 753 lycéens sont sortis du dispositif de formation au cours ou à la fin de l'année scolaire 2009-2010. Parmi eux, 76 % sont issus d'une année terminale.

PARTENARIAT



Depuis 2008, l'enquête Iva est réalisée dans le cadre d'un partenariat Rectorat et Conseil régional. L'objectif de ce partenariat vise à optimiser le taux de réponse des sortants et à mieux identifier leur devenir par niveau et spécialité de formation.

En ce sens, grâce à son soutien financier, le Conseil régional permet :

- d'enquêter l'ensemble des années de formation au lieu des seules années terminales,
- de procéder à des relances téléphoniques auprès des jeunes n'ayant pas répondu à la première phase d'enquête postale, en remplacement des relances postales (relances téléphoniques effectuées par un prestataire de services).

Document rédigé par le service statistique du Rectorat. Cette rédaction a bénéficié des remarques du comité de pilotage composé des services du Conseil régional, du Rectorat, de la DRAAF, du Céreq et d'Efigip.

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation et d'aide à la décision au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, **Efigip** est un groupement d'intérêt public financé dans le cadre du contrat de projets État-Région 2007-2013.

Le point sur...

Édité pour la Région de Franche-Comté et la Préfecture de région par Efigip.

Directeur de la publication : Sylvie Laroche

Responsable de rédaction : Luce Charbonneau

Ce numéro a été imprimé en 600 exemplaires par Imprimerie du Conseil régional de Franche-Comté

Efigip

Espace Lafayette

8 rue Alfred de Vigny

25000 Besançon

tél 03 81 25 52 25

fax 03 81 25 52 20

www.efigip.org

contact@efigip.org